

Assemblée Générale du 19 juin 2014

Compte Rendu de l'Assemblée Générale de l'association ÆnoloGif

1. Déroulement de l'assemblée générale

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 19 juin 2014, en présence de 33 membres de l'association, 12 personnes ont donné procuration pour les représenter.

Le bureau de l'association était présent au complet :

- Dominique Bulliat, Président,
- Georges Soleil, Trésorier,
- Valérie Martin, Secrétaire,
- Richard Schaeffer, Vice-président chargé des relations avec les vignerons,
- Nicolas Veaux, Vice-président chargé de la communication.

L'assemblée générale a commencé à 20h45 et s'est terminée à 22h30.

Le Président, a présenté dans le cadre du rapport moral les activités de la saison 2013-2014 et le bilan des actions du bureau de l'association. Le rapport moral est annexé à ce compte-rendu.

Les principales questions ou remarques émises lors des échanges qui ont eu lieu autour du bilan de l'année 2013-2014, sont reprises synthétiquement dans les paragraphes suivants.

Le Trésorier de l'association, a présenté les comptes de l'association au titre de l'année 2013-2014. Le rapport financier est annexé à ce compte-rendu.

Le Trésorier de l'association, propose les montants de l'adhésion et de la cotisation pour la saison 2014-2015.

À l'issue de ces 3 premières présentations, les membres de l'association présents ont été amenés à se prononcer sur les questions et résolutions suivantes :

Vote 1. Approuvez-vous le Rapport Moral présenté par le Président de l'association ?

Vote 2. Approuvez-vous le Rapport Financier présenté par le Trésorier de l'association ?

Vote 3. Approuvez-vous la résolution relative aux montants de l'adhésion et de la cotisation pour la saison 2014-2015 ?

Reconduction du bureau :

Conformément à l'article 9, et les autres membres actuels du bureau ayant indiqué leur volonté de poursuivre leur engagement, il n'y a pas eu de renouvellement du bureau.

Les rapports moral et financier ayant été approuvés, le bureau est reconduit dans ses fonctions.

Perspectives 2014-2015:

Le bureau a présenté le programme prévisionnel 2014-2015 et les objectifs du club pour la saison 2014-2015

Les questions soumises à l'ordre du jour par les adhérents sont ensuite débattues.



2. Résultats des votes soumis à l'assemblée générale

Sur un total de 63 membres de l'association à la date de l'assemblée générale, 33 sont présents et 12 sont représentés par le pouvoir qu'ils ont donné.

Il y a donc 45 votants pour cette assemblée générale.

Les résultats des votes pour les 3 questions et résolutions sont les suivants :

Vote 1. Approuvez-vous le Rapport Moral présenté par le Président de l'association ?

44 votes exprimés, 44 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Le rapport moral est approuvé par l'assemblée générale qui donne quitus au bureau pour sa gestion des activités de l'association.

Vote 2. Approuvez-vous le Rapport Financier présenté par le Trésorier de l'association ?

44 votes exprimés, 42 voix pour, 2 voix contre, 0 abstention.

Le rapport financier est approuvé par l'assemblée générale qui donne quitus au bureau pour sa gestion financière de l'association.

Vote 3. Approuvez-vous la résolution relative aux montants de l'adhésion et de la cotisation pour la saison 2014-2015 ?

44 votes exprimés, 42 voix pour, 2 voix contre, 0 abstention.

La résolution relative à adhésion et cotisation pour 2014-2015 est approuvée par l'assemblée générale.

Dominique BULLIAT

Nicolas VEAUX

Valérie TANKIN

ITANKIN

Georges SOLEIL

3. Recueil des principaux commentaires reçus lors des échanges consécutifs de la présentation des rapports moral et financier

Ce paragraphe recueille les principaux commentaires et suggestions émis lors des échanges.

Il ne constitue pas un recueil de décisions prises par l'assemblée générale ou par le bureau de l'association.

Il doit permettre d'alimenter la réflexion pour l'amélioration des activités proposées par l'association.

Salon des Vignerons

Le débat a porté sur l'amélioration de la notoriété du salon. Les idées suivantes ont été formulées :

- Inviter les restaurateurs de la région à venir découvrir notre salon, pour pouvoir ensuite en parler à leurs clients et autour d'eux,
- Faire une distribution exhaustive d'invitations dans toutes les boîtes aux lettres de Gif,
- Publier la photo de remise des lots de la tombola dans le journal Gif-Info de l'année prochaine,
- Créer une page facebook pour le salon des Vignerons de Gif.

Evaluation des séances

Quelques personnes souhaiteraient pouvoir émettre leur avis dès la fin de la séance. La version papier de la remise d'avis posant des problèmes, il est suggéré de mettre à disposition un formulaire vierge d'évaluation que les participants à la séance pourront remplir dès leur retour chez eux, et envoyer par mail au bureau.

4. Perspectives 2014-2015

4.1. Programme prévisionnel des séances :

Le programme de la saison prochaine est encore en cours d'élaboration et devrait être finalisé avant la rentrée.

Sous les réserves d'usage, nous prévoyons les séances suivantes (ordre non chronologique) :

SEANCE	THEME	INTERVENANT
Retrouvailles	Présentation saison	Le Bureau
Initiation	Les bases de la dégustation Sera organisée si le besoin s'en fait sentir	Membres et Bureau
Intervenant 1	Vins et Chocolat	Arnaud Laguet
Intervenant 2	Bordeaux rouge, expression rive droite / rive gauche	Odile Pontillo
Intervenant 3	Vins hongrois ou Vins crétois	John Clémence
Intervenant 4	Les vins du domaine Plageolles	Christophe Lancmann
Vigneron 1	Moulin Caresse	
Vigneron 2	Dagueneau (ou Cormerais)	
Vigneron 3	La Tour du Bon	
Vigneron 4	Les Eydins	
Interne 1	6 grands vins à commenter	
Interne 2	Soirée ludique	
Interne 3	Présentation d'une région	
Interne 4	Prestige	
Restaurant	A déterminer	
Divers	2 soirées conviviales, soirée bilan	

N.B. 1 : Ce programme n'est fourni qu'à titre indicatif. Il ne reflète que l'état actuel des démarches en cours.

N.B. 2 : Nous prévoyons 14 séances

La logique de construction du programme répond à un souci d'équilibre, facteur de satisfaction du plus grand nombre :

- 1/3 séances animées par des intervenants professionnels
- 1/3 séances de découverte d'un domaine par le vigneron
- 1/3 séances organisées en interne par des membres du club

4.2. Suggestion de thèmes pour les séances futures

- *L'effet de la durée de carafage sur un même vin.*
- Chocolat et vins (Madère), proposition d'intervenants (Florence, caviste à l'enseigne Nicolas et Véronique Muesser, patronne de la boutique QuinThéSens, toutes deux commerçantes à Chevreuse)
- Vins des pays de l'est : Croatie, Moldavie, Arménie, voire Belgique
- Seconds vins des grands crus de bordeaux, avec éventuellement comparatif Grand Cru – Second vin
- Le clos Vougeot : différence entre les vins du haut et ceux du bas du clos
- Match Chablis-Côte de Beaune-Côtes Chalonnaises (?)
- L'appellation Pomerol
- Vins et cépages de Corse, avec produits d'accompagnement
- Rosés de France et d'ailleurs
- Muscadets
- Vignobles de l'Yonne (on aurait même un volontaire pour l'animer !)
- Vins de Loire rouge
- Les cépages sudistes : Négrette, Sciaccarello, Syrah, Malbec, Grenache, ...
- L'influence de l'assemblage des cépages sur les vins de Champagne (ou d'ailleurs)

Thèmes à organiser éventuellement en dehors du programme, pour les personnes intéressées :

- Vins et Huitres
- Rencontre – dégustation avec d'anciens vignerons du salon

5. Préinscriptions

La campagne de préinscription a été lancée et chacun est appelé à faire connaître sa décision d'ici au 30 juin :

- Les personnes qui souhaitent se réinscrire
- Les personnes qui ne souhaitent pas se réinscrire (le motif de ce départ nous sera utile pour envisager d'éventuelles actions de progrès)

Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, nous vous remercions de nous communiquer votre position par mail à l'adresse habituelle : « oenologif@laposte.net ». Nous assurerons une place aux anciens membres jusqu'au 30 juin. Après cela se fera dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.

Nous maintiendrons l'effectif à 63 membres.

6. Questions inscrites à l'ordre du jour à la demande des membres de l'association

6.1. Pourquoi les personnes ayant un statut « au verre » ne sont-elles pas convoquées à l'assemblée générale et ne participent-elles pas aux votes ?

Les statuts de notre association définissent que :

ARTICLE 5

L'Association est ouverte à tous ceux qui acceptent les présents statuts.

Pour faire partie de l'Association il faut souscrire le bulletin d'adhésion, acquitter un droit d'entrée et être agréé par le Conseil d'Administration selon les termes du Règlement Intérieur.

L'Association se réserve le droit de faire participer d'autres personnes à ses activités selon des modalités définies dans le Règlement Intérieur.

ARTICLE 6

Une cotisation annuelle doit être acquittée par les membres.

Son montant est fixé par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration.

ARTICLE 10

[...]

L'Assemblée Générale Ordinaire convoque tous les membres à jour de leur cotisation.

[...]

ARTICLE 11

[...]

Si la nécessité s'en fait sentir ou à la demande de la moitié des membres titulaires, le président peut convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire, suivant les formalités prévues à l'article 10.

Le règlement intérieur de notre association précise que :

ARTICLE 7

Seuls les adhérents ayant acquitté la contribution forfaitaire annuelle à l'ensemble des séances de dégustation sont autorisés à voter lors des assemblées.

ARTICLE 16

L'assemblée Générale Ordinaire convoque tous les adhérents à jour de leur contribution forfaitaire annuelle.

[...]

Ces deux documents définissent donc bien que seuls les membres ayant acquitté leur contribution forfaitaire annuelle sont convoqués aux assemblées générales et autorisés à voter lors de celles-ci.